



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 23 juillet 2024

DSE 72 2024.SIDAJV.127 Office de l'exécution judiciaire ; création et gestion de places provisoires pour la détention à la Prison régionale de Berthoud durant la période 2024–2026 en vue d'absorber la vague de peines privatives de liberté de substitution à exécuter en remplacement d'amendes ; crédit supplémentaire pour le groupe de produits 4463000001 Exécution judiciaire. Crédit d'objet

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
	Approbation assortie des charges suivantes :		
CSéc (Roggli)	1. Le Conseil-exécutif est chargé d'appliquer à l'avenir aux personnes qui se trouvent en exécution judiciaire générale davantage de formes d'exécution alternatives, afin de maintenir au plus bas le nombre de places de détention requises.	+	
CSéc (Roggli)	2. Le Conseil-exécutif clarifie les responsabilités, en particulier celles du prestataire de logiciel.	+	